COMP 100% : le SNESUP-FSU cesse de participer à la mascarade des groupes de travail

SNESUP FSU
Université d'Aix-Marseille

Vous le savez peut-être, les modalités de financement de notre université par l'État vont être drastiquement modifiées à compter du budget 2027 et ce pour cinq ans.

En effet aujourd'hui l'université perçoit de l'État une subvention pour charge de service public (SCSP) dont le CNESER (conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche) a connaissance lors de la présentation de la répartition du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche aux différents établissements. Celle-ci couvre l'intégralité des missions de l'université ainsi que la masse salariale et le plafond d'emplois de fonctionnaires.

Or l'université d'Aix-Marseille fait partie des dix universités (les quatre de la région académique Paca et les six de la région académique Nouvelle-Aquitaine) pionnières dans la mise en œuvre des contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) couvrant la totalité des missions de l'université ainsi que sa masse salariale et ses emplois. Ce contrat se substituera donc intégralement à la SCSP.

Pourquoi cela est-il grave ? Parce que ces COMP locaux seront signés entre l'université, le rectorat et les collectivités territoriales (dont on ne sait pas bien encore lesquelles) avec une injonction d'adapter l'offre de formation et les projets de recherche aux besoins économiques, le robinet des financements étant contrôlé par le rectorat. Il sera ainsi d'autant plus facile de contraindre l'université à suivre les orientations politiques locales que son budget en dépendra crucialement. Pour l'ensemble des personnels de l'université, cela revient à subordonner les moyens financiers et humains aux besoins de certains acteurs du territoire, selon des indicateurs auxquels nous devrons nous plier dans le temps court des injonctions locales, au risque de la perte des repères nationaux et de la visée scientifique fondamentale, universaliste et émancipatrice de l'Université. Pour les universitaires que nous sommes, cet assujettissement est tout simplement la perte de notre liberté académique. Pour les étudiant·es le risque est majeur, en ces temps déjà difficiles pour financer des maquettes à la hauteur de nos missions, de réduire leur formation à une vision utilitariste à court terme dont on connaît les méfaits.

En vue de signer ce contrat avant l'été 2026, l'université s'engage dans des échanges avec le rectorat et met en place des groupes de travail (GT) associant l'université (directions centrales, vice-présidences, conseillers, …), des partenaires extérieurs (AMP métropole, Ville de Marseille, CNRS délégation régionale, IRD, …) et les organisations syndicales. À ce titre le SNESUP-FSU a été convié à participer aux cinq GT définis par l'université : Inventivité, Excellence, Humanité, Engagement, Coopération.

Fidèle à sa volonté de défendre partout où il le peut et à tous les niveaux, les droits et les conditions de travail des enseignant·es et des enseignant·es-chercheur·es, titulaires comme contractuel·les, le SNESUP-FSU a fait le choix de participer à ces GT. Mais après avoir suivi les premières séances de trois d'entre eux (Excellence, Inventivité et Humanité) le constat est sans appel : tout est déjà ficelé et ces GT ne sont là que pour permettre à l'université de dire que les organisations des personnels ont été associées à la réflexion.

En effet dans les documents déjà rédigés et distribués aux participant·es des GT, il est beaucoup question de rayonnement, de labels, de partenariats socio-économiques ou encore de valorisation, sans que soient évoquées les conséquences concrètes du COMP sur les moyens alloués, les conditions de travail, les choix disciplinaires et les domaines de recherche privilégiés ou sacrifiés, ou encore les processus de décision à venir (qui décidera ? Où ? Comment ?) et sur leurs conséquences pour les équipes, les formations et la recherche.

Le SNESUP-FSU se retire donc de cette mascarade, ces COMP étant une nouvelle étape dans l'affaiblissement du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le bureau de la section SNESUP-FSU, Université d'Aix-Marseille, 12 novembre 2025